



RRSV
Réseau de recherche
en sciences de la vision

PROGRAMME pour CHERCHEURS

INFRASTRUCTURES COMMUNES

Concours 2024-2025

RÈGLEMENTS

Date limite pour soumettre une demande : **1^{er} novembre 2024***

*Advenant que cette date tombe un vendredi ou un samedi, le candidat aura jusqu'au dimanche soir pour faire parvenir sa demande au RRSV.

Objectif

Le but du programme des infrastructures (IF) communes est d'offrir aux chercheurs du Réseau de recherche en santé de la vision (RRSV), des ressources et outils de travail accessibles à tous qu'ils n'auraient pu s'offrir autrement, afin de promouvoir la recherche en vision au Québec.

Impact du programme

Les IF soutenues par le RRSV sont devenues essentielles au fonctionnement de plusieurs laboratoires du RRSV. Leur impact est incontestable en termes d'articles scientifiques publiés dans des revues avec comité de pairs, de présentations à des conférences provinciales, nationales et internationales et de subventions. Les résultats des recherches basées sur l'utilisation de ces banques ont aussi permis à plusieurs occasions d'influencer stratégiquement le transfert des connaissances et la mise en place de nouvelles pratiques. La Banque de données Déficience visuelle & Réadaptation a notamment permis d'influencer la politique de distribution de soins en basse vision au Québec. Le programme des IF est de loin considéré comme le plus utile et le plus efficace des programmes et le RRSV entend à ce qu'il continue d'en être ainsi.

Infrastructures admissibles

Les IF présentement admissibles pour un renouvellement sont listées ci-dessous (**voir Annexe 1**).

Le financement d'un autre type d'IF devra au préalable être discuté par le comité de direction du Réseau :

- Banques de cellules, de tissus ou autre matériel biologique
- Banques de données génétiques
- Banques de données cliniques
- Registres
- Plateformes techniques communes
- Outils technologiques ou de mesure de la fonction visuelle (développement et validation de questionnaires, etc.)

Les appareillages, même à usagers multiples, ne sont pas typiquement des infrastructures couvertes. Une exception pourrait être faite dans le cas particulier d'un appareillage servant à un très grand nombre de membres du Réseau. De même, les coûts d'utilisation d'un appareillage constituent des frais de fonctionnement non couverts (habituellement pris en charge par les subventions de fonctionnement des chercheurs ou des centres).

Le Réseau **ne financera pas d'IF ne bénéficiant qu'à un petit groupe de chercheurs ou à une équipe unique**. Une IF, de quelque type que ce soit, devra, pour être financée à ce titre par le Réseau, servir à plusieurs chercheurs de plusieurs équipes et idéalement de plusieurs institutions. Les IF du RRSV doivent par définition être facilement accessibles à tous les membres du Réseau qui en font la demande.

Éthique

Dans le cas d'un registre ou de banques de données cliniques, génétiques ou de tissus, l'endossement par le comité d'éthique de l'Institution responsable de la banque ou du registre est un prérequis obligatoire et incontournable à tout accès et/ou toute utilisation des données de cette banque ou de ce registre.

Critères d'évaluation

Les demandes de financement pour le soutien d'IF seront évaluées selon des critères de performance similaires que ceux établis par le FRQS pour l'évaluation de ses Réseaux thématiques, incluant le RRSV. Ces critères sont explicités en haut de rubrique de chacune des sections du présent formulaire, ainsi que du formulaire de Rapport scientifique du RRSV. La section « Effet levier » (section 6) représentera une portion importante de l'évaluation finale de votre IF. Ce critère nous permettra d'évaluer l'efficacité de votre IF à assurer une certaine pérennité à moyen et long terme. Les demandes seront également évaluées en fonction de leur aspect intersectoriel.

Montant et durée des subventions

Le support financier d'une IF est accordé pour une année. Le budget maximal alloué par IF est de **30 000\$** et pourrait être plus élevé si justifiable et selon la performance. Dans tous les cas, le montant des subventions dépendra de la disponibilité des fonds. Ce financement est renouvelable sur présentation d'une demande de renouvellement.

Engagement

- 1) Il est obligatoire de mentionner le support du RRSV dans toute publication ou présentation résultant de l'utilisation d'une IF financée par le RRSV. Le gestionnaire de l'IF financée par le RRSV (c.-à-d. celui qui endosse la présente demande) s'engage à veiller au respect de cette règle par chacun des utilisateurs de l'IF. Remercier le RRSV ne coûte rien et il s'agit d'un outil essentiel à la démonstration de l'utilité du RRSV.
- 2) Les résultats des recherches permises par l'utilisation de cette IF devront être présentés à la réunion annuelle du Réseau.

Rapport scientifique

Pour toute IF subventionnée, un [rapport scientifique](#) détaillant les retombées scientifiques et les effets leviers devra obligatoirement être déposé **au terme** de la présente subvention. Dans les cas d'une **demande de renouvellement**, ce rapport sera **intégré** au formulaire (voir section « *rapport d'évolution* »). Ces rapports seront utilisés intégralement dans le rapport annuel du Réseau et pour la demande de renouvellement du Réseau.

Rapport financier

Pour tout projet subventionné par le RRSV, un rapport financier devra être soumis au FRQS ([portails - FRQnet](#)) à la fin de l'exercice financier (**31 mars**) suivant l'année de l'octroi. Les instructions précises concernant la transmission de ce rapport seront communiquées au gestionnaire des infrastructures. Tel que mentionné par le FRQS dans leur guide de gestion des Réseaux, à la fin de la période de subvention, les sommes non dépensées devront leur être retournées.

Nombre de subventions : tributaire de la disponibilité des fonds

Comment appliquer

La demande doit être déposée sous forme d'un **document PDF unique** suivi du **document Excel mis à jour** ;

- 1) Formulaire « **DEMANDE DE RENOUVELLEMENT - INFRASTRUCTURE COMMUNE** » dûment complété ;
- 2) Lettres d'appui lorsqu'applicable (attestation de partenariat) ;
- 3) **CV commun** du chercheur gestionnaire de l'infrastructure (format FRQS) et **contributions détaillées** ;
- 4) [Rapport financier](#) partiel (**uniquement** les dépenses effectuées après le **31 mars 2024** si présence à cette date d'un excédent de **plus de 25%** de la subvention annuelle dans le rapport financier). Ce rapport peut inclure les dépenses à prévoir jusqu'à la **fin décembre 2024**.
- 5) Mettre à jour le **document Excel** personnalisé (transmis préalablement à chaque gestionnaire d'IF).

Les dossiers incomplets et/ou non conformes seront rejetés.

Pour faire parvenir votre demande ou pour plus d'information :

Réseau de recherche en sciences de la vision (reseauvision.ca)

reseau.vision@ircm.qc.ca

Télétravail : 4382-825-1425

Réseau thématique soutenu par le

**Fonds de recherche
Santé**
Québec 



RRSV
Réseau de recherche
en sciences de la vision

PROGRAMME

INFRASTRUCTURES COMMUNES

Concours 2024-2025

DEMANDE de RENOUELEMENT

DATE LIMITE DE SOUMISSION : **1^{er} novembre 2024***

*Advenant que cette date tombe un vendredi ou un samedi, le candidat aura jusqu'au dimanche soir pour faire parvenir sa demande au RRSV.

PERIODE COUVERTE PAR LA DEMANDE DE RENOUELEMENT

1^{er} septembre 2022 – 30 septembre 2024

SECTION 1 : IDENTIFICATION

TITRE DE L'INFRASTRUCTURE (IF) :

Français :

Anglais :

TITRE ABBRÉGÉ DE L'IF (35 caractères maximum) :

Français :

Anglais :

NOM, Prénom et titres du chercheur gestionnaire de l'IF :

Affiliation principale :

Adresse postale :

Adresse courriel :

Téléphone :

Déclaration et signature du gestionnaire de l'IF :

En tant que gestionnaire de l'infrastructure commune de RRSV mentionnée ci-haut, j'atteste que dans le cas d'un registre ou d'une banque de données cliniques, génétiques ou de tissus humains, aucune donnée ne sera transférée sans l'accord préalable écrit du comité d'éthique de l'institution du chercheur qui les utilisera.

En tant que gestionnaire de l'infrastructure commune du RRSV mentionnée ci-haut, j'atteste que les contributeurs et utilisateurs listés ci-dessous ont été avisés de leur inclusion dans le présent document.

Nom du chercheur gestionnaire de l'IF

Signature

date

Axe de recherche (cochez plusieurs cases si applicable) :

- Biologie et pathologie de la vision
- Technologies émergentes
- Neurosciences de la vision
- Réadaptation et enjeux sociaux des troubles visuels

Type de recherche (cochez plusieurs cases si applicable) :

- Recherche fondamentale
- Recherche clinique
- Recherche translationnelle (recherche pré-clinique)
- Sciences sociales
- Politiques et santé publique

Secteurs impliqués (intersectorialité) (cochez plusieurs cases si applicable) :

- Santé
- Sciences naturelles et génie
- Sciences sociales et humaines
- Arts et lettres

Langue de correspondance :

Français Anglais

Langue de rédaction de la demande :

Français Anglais

Ce projet porte-il sur les maladies oculaires ?

oui non

SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Coordonnées complètes du représentant de la Direction des finances qui administrera la subvention en cas d'octroi.

NOM, prénom :

Courriel :

Téléphone :

Institution (à laquelle sera émis le chèque) :

Adresse postale où envoyer le chèque :

(bureau /département, numéro civique, rue, ville et code postal)

Numéro du fonds (si disponible) :

SECTION 3 : PERSONNE CONTACT

Coordonnées complètes de la personne contact à rejoindre pour une demande d'utilisation de l'infrastructure.

NOM, prénom :

Courriel :

Téléphone :

Institution :

SECTION 4 : SUGGESTION D'ÉVALUATEURS POTENTIELS (5 noms)

Les évaluateurs ne doivent pas avoir publié avec vous au cours des cinq dernières années.

Inclure : NOM et prénom, titres, affiliation, courriel, téléphone, expertise

SECTION 5 : DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURE (maximum 2 pages)

- Décrire l'infrastructure : **(1) nature de l'IF**, **(2) type** de données ou de matériel biologique, type de paramètres stockés, nombre de sujets, s'il y a lieu.
- Décrire **(3) comment cette IF est gérée** et en décrire **(4) comment l'accessibilité aux membres** du Réseau sera assurée.
- Décrire la **(5) gestion de l'aspect éthique**.

SECTION RAPPORT D'ÉVOLUTION**SECTION 6 : MISE À JOUR DES PROJETS et RETOMBÉES**

Dans le but de faciliter le suivi **des activités et de leurs retombées**, veuillez **compléter le fichier Excel personnalisé** selon la procédure suivante (svp mettre **en caractères gras** le nom des chercheurs du Réseau).

ONGLET « Liste des projets »

Ajoutez tous les nouveaux projets (titre, date de début/fin, responsable, affiliation, courriel) associés à l'utilisation de votre IF. S'il ne s'agit pas de votre premier renouvellement, cet onglet contient également tous les projets qui ont été préalablement inscrits lors du dernier renouvellement. Indiquez si ceux-ci sont terminés (inscrire une date de fin). Ne pas retirer les projets qui ont été finalisés.

ONGLET « Retombées »

Identifiez toutes les retombées en lien avec chaque projet qui a été initialement enregistré dans le premier onglet (liste déroulante de vos projets) et complétez les informations en fonction du type de retombée (*Article de journal (comité par les paires), Chapitre de livre, Communication orale/affiche – conférence provinciale/nationale/internationale, Effet levier*). Chaque ligne correspond à un type de retombées.

A titre informatif :

- **Publications** : (*article et chapitre de livre*) : Titre, DOI et si la publication a été publiée, soumise ou acceptée pour publication.
- **Communications** : Titre, auteurs, nom de la conférence, lieu, année
- **Effet levier** : Décrire les effets leviers (subventions, investissements publics ou privés, partenariat avec l'industrie biopharmaceutique ou autres) découlant de l'utilisation de cette IF. Préciser le titre de la subvention, les auteurs, l'organisme subventionnaire (liste déroulante) *, les dates de début et de fin et les montants par année. Expliquer sommairement en quoi le RRSV a facilité l'octroi. S'il s'agit d'un partenariat « in kind », le décrire et estimer le montant.

***ONGLET « Liste Org. Subventionnaire »**

Cet onglet regroupe une grande majorité des organismes subventionnaires. Si votre organisme ne s'y retrouve pas, il faut l'ajouter à la suite de cette liste dans cet onglet. Une fois ajouté, l'organisme apparaîtra dans les choix disponibles dans la liste déroulante.

N'oubliez pas d'indiquer si le **RRSV fut remercié** pour cette retombée.

Rappel : Il est essentiel que les chercheurs remercient le RRSV et la Fondation Antoine-Turmel (FAT) lorsqu'applicable, dans chacune des publications et présentations auxquelles le financement du RRSV ou de la FAT a contribué (de façon directe ou indirecte). Si cela n'a pas été fait, le FRQS ne tiendra pas compte de ces articles et résumés dans l'évaluation du Réseau, ce qui aura pour impact de réduire la note de passage et possiblement le montant des fonds alloués.

Voir votre fichier Excel personnalisé

NOTES IMPORTANTES :

- Ne pas modifier le titre des colonnes
- N'ajouter pas de nouvelles colonnes

SECTION RAPPORT D'ÉVOLUTION

SECTION 7 : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES (maximum 2 pages)

Décrire les découvertes scientifiques réalisées grâce à l'utilisation de cette infrastructure commune depuis le **1^{er} septembre 2022**. Rendre le contenu de votre texte accessible à un chercheur qui n'est pas dans votre domaine.

SECTION RAPPORT D'ÉVOLUTION**SECTION 8 : PERFORMANCE et MOBILISATION DES CONNAISSANCES**

(maximum 4 pages)

Décrire quelle a été la pertinence, le caractère stratégique et l'impact de cette IF depuis le **1^{er} septembre 2022**.

Exemples/suggestions : nombre d'échantillons/données ajoutés dans votre IF depuis le dernier renouvellement et au total, développement d'initiatives stratégiques et structurantes, contribuer au rayonnement du Québec sur la scène nationale et internationale, contribuer au rehaussement de l'excellence et de la compétitivité de la recherche au Québec, développement de biotechnologies, valeur ajoutée pour les membres du Réseau, la communauté scientifique et le Québec, valeur ajoutée pour la population visée (nouveau traitement, nouveau soin de santé personnalisé, nouvelle pratique ou nouvelle politique de soins, contribution à l'objectif de santé durable, développement de projets et de pôles d'excellence intersectoriels, formation de la relève, promotion de la recherche clinique, potentiel d'innovation, application, diffusion et activités de transfert de connaissances et de valorisation, libre accès aux résultats, souligner les "success stories".

Ne pas répéter les informations de la section résultats scientifiques.

Inclure seulement l'information pertinente à l'infrastructure.

SECTION 9 : PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ET BUDGET (maximum 2 pages)

Décrire les nouveaux projets et/ou nouveaux débouchés prévus pour l'année à venir. Détailler le montant demandé au RRSV pour la prochaine année.

SECTION 10 : PERENNITÉ DE L'IF

Ces données seront utilisées à des fins d'étude exploratoire au Réseau seulement

Identifiez les supports externes potentiels qui pourraient aider à assurer la pérennité de votre IF à moyen ou long terme (cochez plusieurs cases si applicables et précisez) :

<input type="checkbox"/> Organismes Précisez svp	
<input type="checkbox"/> Fondations Précisez svp	
<input type="checkbox"/> Utilisation payante Précisez svp	
<input type="checkbox"/> Autre Précisez svp	

Annexe 1

2024-2025
LISTE DES INFRASTRUCTURES COMMUNES DU RRSV
ADMISSIBLES AU RENOUVELLEMENT

- 01_ BIOBANQUE EN RÉTINE DE QUÉBEC (**A. DIRANI**)
- 02_ BASE DE DONNÉES DRUSEN/DMLA (**A. JOHNSON**)
- 03_ scGenAP (**J.S. JOYAL**)
- 04_ REGISTRE DE MALADIES DE LA RÉTINE (**R. KOENEKOOP**)
- 05_ BANQUE DU MÉLANOME UVÉAL (**S. LANDREVILLE**)
- 06_ BANQUE DE TISSUS OCULAIRES (**S. PROULX**)
- 07_ BANQUE DE DONNEES CORNEENNES (**M.-C. ROBERT**)
- 08_ ORVIS (**W. WITTICH**)